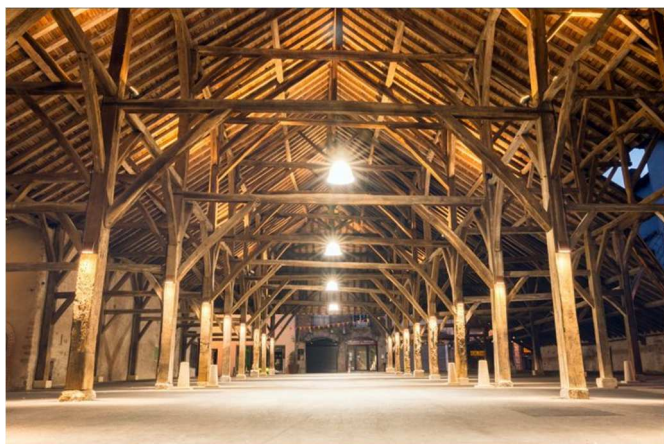


Restauration et entretien des anciennes halles de Clisson



Halles de Clisson

© Office de tourisme du Vignoble de Nantes

Le projet

Les Halles de Clisson, dont la datation remonte à la fin du XIV^{ème} siècle, ont été classées Monument Historique en 1923. Aujourd'hui, ce bâtiment propriété de la Ville de Clisson, fait l'objet d'un programme de restauration et de gros entretien.

La halle, d'un type courant en Bretagne, est l'un des plus anciens de ce type dans la région. Il s'agit aussi d'un patrimoine culturel et humain, témoin vivant de traditions, notamment au vu de ses usages anciens et actuels.

Aujourd'hui, la variété des usages des Halles de Clisson est grande, à l'instar du public qui la fréquente : commerçants du marché forain, clients du marché, associations et services municipaux dans le cadre de manifestations locales, touristes, scolaires dans le cadre de visites pédagogiques.

Les points forts du projet :

- Intérêt du projet en matière de restauration et de mise en valeur auprès des publics du patrimoine bâti du territoire
- Contribution du projet à des actions de sensibilisation et de diffusion scientifique sur le patrimoine du territoire, en particulier sur ce site majeur compte tenu de sa rareté (halles très anciennes, bien conservées)

Objectif du programme Leader : Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages

- **Maître d'ouvrage** : Ville de Clisson
- **Calendrier** : 2017 - 2022
- **Localisation** : Clisson
- **Coût éligible** : 250 690 €
- **Subvention FEADER** : 60 000€
- **Autres financements** : DRAC Pays de la Loire, Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique

L'opération conduite en plusieurs phases de 2017 à 2022, permet de mener une restauration structurelle des Halles, de valoriser le patrimoine local et de conforter les fonctionnalités du lieu.

Les travaux seront suivis par un architecte du patrimoine et réalisés sous la tutelle des autorités compétentes (DRAC), par des entreprises spécialisées selon les règles de l'art.

Pour la première phase, ils ont consisté en des travaux de réparation de la charpente et des maçonneries ainsi qu'en la réfection de l'ensemble de l'électricité et de l'éclairage intérieur de l'édifice. La deuxième phase de rénovation des sols est prévue pour 2021-2022.

Ce chantier sera aussi l'occasion de faire œuvre de pédagogie auprès de la population en la sensibilisant au caractère exceptionnel de ce patrimoine et en l'informant plus précisément sur le contexte historique qui lui est attaché. Ainsi une exposition a été organisée sur site pendant les travaux de structure en 2019.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

